



SECTION



CHER

FO DGFIP du CHER
Place ste Catherine
18000 BOURGES

☎ : 06.63.51.69.42

fo.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

CTL DU 12 OCTOBRE 2021

Liquidation totale...

De mémoire de représentants **F.O.-DGFIP** on avait jamais assisté à un comité technique local (CTL) aussi destructeur des services avec 8 points à l'ordre du jour (avec vote) :

- Mise en place d'un Service des Impôts des particuliers (SIP) départemental à Bourges avec 3 antennes pérennes au 01/01/2022
- Mise en place d'un Service des Impôts Fonciers (SDIF) au 01/01/2022
- Transfert de la mission recouvrement de l'impôt des trésoreries de Sancoins, les Aix-d'Angillon et Saint-Florent-Sur-Cher sur le SIP de Bourges au 01/01/2022
- Fermeture des trésoreries de Sancerre, des Aix-d'Angillon et création du Service de Gestion Comptable (SGC) de Baugy
- Regroupement de la trésorerie de Sancoins avec le SGC de Saint-Amand-Montrond
- Transfert des EHPAD relevant des Aix-d'Angillon, Baugy et Sancoins à la trésorerie Hospitalière de Bourges
- Création des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) des Aix/Avord, Sancoins/Sancergues/Jouet-sur-l'Aubois/Nérondes,
- Mise en place actualisée des accueils de proximité,

Bref c'est un véritable tsunami des services de la DDFIP du Cher prévu pour le 1^{er} janvier 2022.

Le soi-disant Nouveau réseau de Proximité (NRP), véritable déstabilisation des services, interroge toujours sur sa cohérence.

Que ce soit pour les agents ou pour les usagers, vos représentants **F.O.-DGFIP** cherchent toujours l'intérêt du SIP départemental du SDIF des SGC de Baugy de Saint-Amand-Montrond... Sans doute faut-il plutôt y chercher uniquement un intérêt pour l'administration, l'État et sa politique de destruction du service public républicain.

Ces regroupements de personnels permettent tout simplement à nos gouvernants de poursuivre avec dogmatisme les suppressions d'emplois à la DGFIP (1500 prévus en 2022).

Sans le NRP, l'administration avait atteint les limites de l'exercice...

Pour toutes ces raisons l'ensemble des organisations représentatives des personnels présentes, dont votre représentant **F.O.-DGFIP**, ont voté contre à tous les points présentés.

A tous ces maux le DDFIP répond par mobilité avec le covoiturage. Merci Monsieur le Directeur les agents n'y auraient pas pensé sans vous.

Lorsqu'on lui demande où se trouve l'ambition

écologique de la DGFIP, en obligeant certains agents à faire 74 km aller/retour alors qu'ils allaient au travail à pied, et que votre représentant lui indique avoir été obligé de changer de voiture en prenant une diesel pour faire face à ses prochains trajets contraints, le directeur lui répond tout de go mais « vous n'avez qu'à acheter une électrique !!! » Tout le monde n'a pas vos moyens M. le Directeur. Vous êtes notre Marie-Antoinette : « s'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ». Quel mépris des agents!!!

Lorsque l'on lui parle de manque de personnel, le Directeur répond par embauche de CDD et emplois PACTE. « C'est mieux que rien » nous annonce-t-il.

Si la Fonction Publique dispose de contractuels depuis de nombreuses années, la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a accéléré leur recrutement. Elle prévoit la possibilité de recruter des contractuels sur les emplois permanents pour toutes les catégories en cas d'absence du titulaire du poste pour différents motifs.

Pour **F.O.-DGFIP** c'est une volonté délibérée de remplacer à moyen terme les fonctionnaires titulaires par des agents contractuels afin de précariser l'ensemble des agents exerçant au sein de la DGFIP quel que soit leur statut, et de mettre en place une administration low-cost.

Quelques infos glanées dans ce CTL :

SIP départemental : les adresses de retour qui seront indiquées seront celles de Bourges pour le recouvrement mais celles des antennes pour l'assiette. Le téléphone indiqué sera celui du numéro national. Pour les agents du recouvrement le travail sera organisé sur la base d'un portefeuille alphabétique, et pour l'assiette sur une base géographique. La Direction se laisse un temps de réflexion pour une harmonisation des horaires sur tous les sites. Un cadre A sera présent sur toutes les antennes.

SGC de Baugy, Des travaux de désamiantage vont avoir lieu et vont occasionner au moins une semaine de fermeture. Les plans actuels indiquent que deux bureaux seront sans lumière naturelle. Il faut au moins une fenêtre par bureau. Une demande va être faite par la Direction, sans grande conviction, à la mairie de Baugy qui est le maître d'ouvrage des travaux. Pendant la fermeture des locaux qui sera au moins d'une semaine, les agents seront invités à se mettre en télétravail ou en congé.

Pour **F.O.-DGFIP** une autorisation d'absence spéciale doit être donnée, car les agents n'ont pas à subir les contraintes d'une réorganisation non souhaitée.

Pour toutes ces raisons votre représentant **F.O.-DGFIP** demande le report de la création du SGC de Baugy.

Lorsque l'on interroge la Direction sur le coût des travaux, celle-ci répond qu'elle n'en sait rien et qu'elle doute que la mairie souhaite communiquer dessus.

Quelle méconnaissance du fonctionnement des collectivités locales. Tout cela est public Monsieur le Directeur, les coûts sont prévus au budget prévisionnel.

Les **Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL)**. Il avait été prévu 5 A+ et 2 A mais cette répartition risque de changer en fonction des départs à la retraite et du vivier des agents ayant les compétences pour le poste.

Concernant le **transfert des EHPAD** si un poste spécialisé gérant tous les hôpitaux et EHPAD du département est une bonne chose, il faut se donner les moyens de ses ambitions avec du personnel. Ce n'est pas en déshabillant la future ex-trésorerie de Sancoins d'un emploi de B et le recrutement d'un CDD sur un poste C que cela suffira.

De plus l'annonce tardive du transfert des EHPAD des trésoreries partant sur des SGC

ne va pas aller sans difficultés techniques notamment pour la gestion des hébergés.

La réalité du terrain ne fait pas partie de la stratégie de Bercy et du Directeur.

Il a enfin été abordé **les accueils de proximité** avec les fameuses Maisons France Service (MFS) devenues Établissement France Service (EFS). EN 2021 il y a eu tout cumulé pour le département 15,5 jours de permanences sur RDV.

Des formations socles ont été faites par la préfecture, puis une formation plus poussée par le pôle Gestion Fiscale.

S'il n'y a peu de prise de rendez-vous, le Directeur se retourne contre les collectivités locales responsables de la communication de ces structures.

Nous sommes dans la stratégie de la première Directrice des Finances Publiques du département du Cher : **il faut faire baisser l'offre pour faire baisser la demande !**

VIVE LE SERVICE PUBLIC !!!

Vos représentants **FO-DGFIP** :
BARDON Nicolas, titulaire ; JANSONNIE Franck, suppléant
<https://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>



MISSIONS, RÉSEAU, EFFECTIFS, CONDITIONS DE TRAVAIL, RÉMUNÉRATION, CARRIÈRES, DROITS DES AGENTS

OUVRONS LES YEUX !

LA CRISE SANITAIRE NE PEUT PAS TOUT JUSTIFIER

FO
DGFIP